

Communiqué de presse
Orléans, le 27 mars 2025

En Centre-Val de Loire, Prism'emploi et l'Apec renforcent leurs relations en signant un accord en faveur de l'insertion professionnelle des cadres demandeurs d'emploi

Prism'emploi Centre-Val de Loire et l'Association pour l'emploi des cadres (Apec) Centre-Val de Loire ont signé une convention le 27 mars 2025. Elle a pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle des cadres, en particulier jeunes diplômés et des seniors, tout en sécurisant leur parcours professionnel et de développer des synergies entre les centres Apec et les agences d'emploi adhérentes de Prism'emploi. Le présent accord s'inscrit dans la déclinaison opérationnelle de l'accord national signé entre l'Apec et Prism'emploi le 8 novembre 2023.

L'évolution du rapport à l'emploi, l'allongement de la durée de vie active ou encore les mutations économiques et technologiques poussent les acteurs de l'emploi à s'unir afin de favoriser l'insertion et l'accompagnement des jeunes diplômés (à partir de bac+3) et des cadres notamment des cadres demandeurs d'emploi et des seniors.

Dans ce contexte, les parties signataires de la convention-cadre régionale partagent la volonté de soutenir et pérenniser l'emploi en développant les synergies entre leurs réseaux respectifs dans les territoires, notamment au travers des initiatives suivantes :

- **Faciliter la mise en relation** des cadres et jeunes diplômés avec les agences d'emploi et plus particulièrement les TPE/PME,
- **Sensibiliser les cadres et jeunes diplômés** aux opportunités offertes par les agences d'emploi (intérim + recrutement) afin de favoriser leur insertion sur le marché du travail et d'acquérir des compétences diversifiées,
- **Sensibiliser les cadres seniors** aux possibilités offertes par les agences d'emploi pour les personnes très expérimentées (missions d'expertise de haut niveau, management de transition...),
- **Permettre aux agences d'emploi** adhérentes de Prism'emploi Centre-Val de Loire d'avoir la meilleure connaissance possible des conseils dispensés par l'Apec sur le recrutement et de l'ensemble des services délivrés par l'Apec afin qu'elles puissent être un relais d'information.

Ainsi, les deux parties s'engagent à mettre e œuvre, entre autres, les actions suivantes :

- Favoriser les temps d'échanges entre les consultants de l'Apec et les adhérents de Prism'emploi sur des thématiques spécifiques et territoriales ;
- Coorganiser des job dating ;
- Coorganiser dans les territoires des actions spécifiques de sensibilisation auprès des jeunes des quartiers prioritaires de la ville, personnes en situation de handicap, seniors, demandeurs d'emploi de longue durée, alternants... notamment à travers la participation des agences d'emploi, au dispositif « Talents Séniors » de l'Apec destiné aux cadres de plus de 50 ans demandeurs d'emploi ;
- Améliorer l'accompagnement des alternants, notamment via l'intervention de l'Apec auprès des stagiaires de la formation avec un service d'accompagnement gratuit,



adapté et sans engagement, tout en respectant les règles de confidentialité et de volontariat.

- Coordonner des actions en faveur de publics spécifiques, notamment l'organisation de visioconférences « Oser l'intérim cadre » sur les formes alternatives d'emploi (management de transition), etc.

La convention engage les signataires pour une durée de 3 ans. Elle fera l'objet d'une évaluation annuelle et d'une feuille de route annuelle, définie en comité de pilotage.

Les agences d'emploi et les cadres – Chiffres clés 2023 :

- L'emploi intérimaire représente près de 400 postes de cadres en équivalent temps plein en Centre-Val de Loire en 2023 (Source : Dares)
- Les cadres représentent 1 000 recrutements opérés par les agences d'emploi pour le compte de leurs clients, soit 26 % des effectifs en Centre-Val de Loire en 2023 (Source : enquête recrutement Xerfi/Prism'emploi)
- La région Centre-Val de Loire compte 532 agences d'emploi en décembre 2024 (Source : Rapport économique et social Prism'emploi)



Nicolas François, Délégué régional de l'Apec Centre-Val de Loire et Nathalie Ferreira, Présidente de Prism'emploi Centre-Val de Loire

« Face aux évolutions du marché de l'emploi et aux nouvelles attentes des cadres et futurs cadres, l'intérim constitue un levier clé pour se former et affiner son projet professionnel. En collaboration avec Prism'emploi, nous sommes fiers de relever ce défi essentiel pour le développement des compétences à l'échelle régionale », déclare **Nicolas François, Délégué Régional de l'Apec Centre-Val de Loire.**

« En facilitant la coordination entre l'Apec et Prism'emploi en Centre-Val de Loire, nous accompagnons les évolutions du marché de l'emploi et les attentes des cadres, qu'ils soient jeunes diplômés ou seniors. L'intérim est aujourd'hui un véritable tremplin, offrant à la fois des opportunités d'insertion, de montée en compétences et d'évolution professionnelle. Cette synergie a pour objectif de répondre aux besoins des entreprises, notamment les TPE et PME et à dynamiser le bassin d'emploi de la région », ajoute **Nathalie Ferreira, Présidente de Prism'emploi Centre-Val de Loire.**

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 12 000 agences d'emploi et 33 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu – [LinkedIn Prism'emploi](#)

À propos de l'Apec

L'Apec, Association pour l'emploi des cadres, est une organisation paritaire qui se mobilise pour aider les cadres et les jeunes diplômé.es à partir de Bac+3, en particulier les publics les plus fragiles face à l'emploi. En tant qu'opérateur du Conseil en évolution professionnelle (CEP) pour les cadres, l'Apec permet à ses clients, quelle que soit leur situation, de s'informer, réfléchir, se projeter et agir pour leur projet professionnel. En 2024, parmi les 197 587 cadres et jeunes diplômé.es accompagné.es par l'Apec, 107 664 ont bénéficié du CEP. Dans un contexte de difficultés de recrutements, l'Apec aide les entreprises, notamment les TPE-PME, à trouver les compétences cadres dont elles ont besoin. Son observatoire analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché de l'emploi cadre. L'Association combine une présence territoriale de proximité avec son jobboard : apec.fr (plus de 2,5 millions d'offres d'emplois cadres publiées en 2024 et 600 000 profils de cadres en recherche d'opportunités). L'Apec et ses 1 200 collaborateurs et collaboratrices, est présente, avec plus de 70 centres, en France hexagonale et en Outremer

Contacts presse :

Dylan Jullian - Prism'emploi : dylan.jullian@omnicomprgroup.com - 06 18 89 56 73

Victor Morelle - Prism'emploi : victor.morelle@omnicomprgroup.com - 06 18 83 59 55

Emmanuelle Papiernik - Apec : emmanuelle.papiernik@apec.fr - 06 98 39 64 24